







IMPACT DE LA COVID-19 - ITÉRATION DE L'ENQUÊTE 1

outenu par



PRINCIPALES CONCLUSIONS

La COVID-19 entraîne une perturbation négative importante des opérations commerciales et des revenus en République démocratique du Congo (RDC)¹

75% od o

des chefs d'entreprises ont constaté une baisse significative de leurs revenus

40%

auront du mal à rembourser leur(s) dette(s)

8

chefs d'entreprises sur dix ont constaté au moins une certaine perturbation dans la chaîne d'approvisionnement de leurs entreprises

Les petites entreprises et entreprises situées dans les Nord-Kivu et Sud-Kivu sont particulièrement touchées

82%

des chefs de petites entreprises (ceux dont l'entreprise compte moins de cinq employés) ont connu une baisse significative de leurs revenus

1/3

ont mis en congé ou licencié du personnel

77%

ont subi des perturbations de la chaîne d'approvisionnement

L'aide gouvernementale n'est pas encore disponible pour la grande majorité des entreprises

97%

à travers le pays n'ont reçu aucun soutien du gouvernement **85**%

accepteraient un soutien s'il était offert Les allégements fiscaux sont la forme de soutien la plus demandée

61%

des répondants intéressés par le soutien gouvernemental estiment que les allégements fiscaux seraient un soutien nécessaire

À PROPOS DE L'ÉTUDE

Les restrictions nationales imposées par la propagation de la pandémie de la COVID-19 et le ralentissement économique mondial, qui a eu un impact sur des secteurs clés de l'économie (par exemple, l'exploitation minière), ont créé un environnement difficile pour les entreprises en République démocratique du Congo (RDC). Les entreprises ont donc besoin du soutien du gouvernement pour minimiser les effets négatifs de cette crise. Le but de cette étude est de fournir une analyse et des recommandations, développées grâce à la contribution directe des chefs d'entreprises du pays, pour soutenir la prise de décision. Elle est fondée sur des preuves de l'effet des décisions politiques prises jusqu'à présent et sur les mesures supplémentaires qui pourraient répondre aux besoins des entreprises.

L'étude est issue d'un partenariat entre ELAN RDC et la Fédération des Entreprises du Congo (FEC). L'enquête initiale de la FEC de mai 2020 sur les effets de la pandémie de coronavirus sur les activités économiques en RDC a été bien accueillie. Cette nouvelle étude comprend de légères modifications de l'enquête de mai



2020 et sera conduite huit fois. Elle comprendra des témoignages d'au moins 100 entreprises de différents secteurs d'activités, tailles et localisations interrogées chaque mois pour comprendre leurs défis en constante évolution.

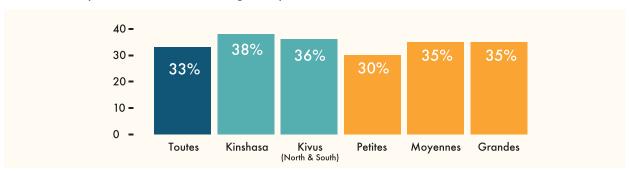
Le programme se déroulera sur 20 semaines de juillet à décembre 2020. Les résultats de la dernière itération de l'enquête sont disponibles en téléchargement <u>ici</u>.

APERÇU DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

La première itération des résultats de l'enquête suggère que les entreprises en RDC ont du mal à faire face aux pressions de l'épidémie de la COVID-19. Près de deux tiers des répondants ont déclaré que la pandémie avait eu un impact négatif sur leur entreprise, et trois chefs d'entreprises sur quatre ont signalé une baisse significative de leurs revenus. Presque tous les répondants (96%) ont dû adapter leurs opérations d'une manière ou d'une autre pour assurer leur sécurité, celle de leurs employés et de leurs clients. Ces différentes pressions commencent déjà à avoir un réel impact : 40% des personnes interrogées auront du mal à rembourser leur(s) dette(s), et une personne sur trois a dû mettre en congé ou licencier du personnel.

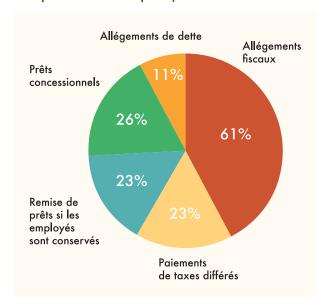
Bien que ces pressions soient ressenties à tous les niveaux, il existe des variations dans les défis auxquels les entreprises sont confrontées : les entreprises des Nord-Kivu et Sud-Kivu subissent plus de perturbations de la chaîne d'approvisionnement que celles de Kinshasa (77% ont signalé des problèmes importants contre 44%) et ont signalé un impact sur leur activité globale plus élevé (55% des entreprises des Nord-Kivu et Sud-Kivu ont déclaré que la COVID-19 aurait un impact négatif significatif sur leur activité contre 34% à Kinshasa). Les petites et moyennes entreprises semblent être plus touchées que les plus grandes. En moyenne, 64% des petites entreprises subissent des perturbations de leur chaîne d'approvisionnement (contre 47% des grandes entreprises), et 78% ont connu une baisse significative de leurs revenus, contre 69% des grandes entreprises. Les grandes entreprises, cependant, suppriment davantage d'emplois : 35% mettent en congé ou licencient du personnel, contre une moyenne de 33% pour des petites et moyennes entreprises.

% de sociétés ayant licencié ou mis en congé leur personnel



Les entreprises de toutes tailles sont relativement d'accord sur ce qu'elles pensent que le gouvernement pourrait faire pour soutenir leurs opérations pendant cette crise : 61% des personnes interrogées souhaitent des allégements fiscaux et près d'un tiers souhaitent avoir accès à des prêts concessionnels. Pour le moment, cependant, il semble que ce support ne soit pas disponible. Jusqu'à présent, seuls 3% des répondants ont reçu une forme quelconque de soutien gouvernemental - bien que 17% supplémentaires disent avoir demandé de l'aide et que le processus est en cours. Les deux tiers des chefs d'entreprises estiment avoir besoin d'aide mais n'ont pas de soutien du gouvernement dans leur région (par exemple, des allégements fiscaux, des subventions ou des prêts concessionnels).

% de chefs dientreprise qui souhaiteraient un soutien du gouvernement dans certain domaines (réponses multiples - toutes entreprises)



PAYSAGE POLITIQUE

La réponse initiale du gouvernement à l'épidémie de COVID-19 a été d'établir un plan national de préparation et de riposte de 135 millions de dollars américains. Le 12 avril 2020, le gouvernement a décidé d'exonérer de la TVA à l'importation sur la vente certains produits alimentaires de première nécessité

ainsi que l'exonération des droits et taxes sur les produits, intrants et matériels pharmaceutiques; la suspension des contrôles fiscaux pour les entreprises; une période de grâce pour les entreprises sur les arriérés d'impôts et la déductibilité fiscale totale de tout don fait au fonds de secours COVID. De plus, le

19 avril 2020, le gouvernement s'est engagé à fournir gratuitement de l'eau et de l'électricité pendant une période de deux mois à toutes les entreprises et aux particuliers et à interdire l'expulsion des locataires n'ayant pas payé avant juin 2020.

Le 20 avril 2020, la mesure suspendant la TVA sur certains produits de première nécessité pour une période trois mois a été rendue effective par la signature du Décret du Premier Ministre avant que celle exonérant les droits, taxes et redevances à l'importation et à la vente des intrants et produits pharmaceutiques ainsi que les matériels et équipements médicaux le soit le 10 juin 2020.

Bien qu'il n'y ait pas de commentaires sur la poursuite de la politique ci-dessus, elle peut être reconduite en dépit de la levée de l'état d'urgence national intervenue le 21 juillet 2020 après avoir été prorogée à six reprises par le Parlement.

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'indemnités gouvernementales, de subventions ou de transferts monétaires pour les entreprises au niveau national. Cependant, la Banque Centrale du Congo (BCC) a créé une nouvelle facilité de financement à long terme pour les banques commerciales d'une durée maximale de 24 mois afin de soutenir l'octroi de nouveaux crédits pour l'importation et la production de denrées alimentaires et d'autres produits de base. La BCC a également encouragé les banques commerciales à restructurer les prêts affectés par la COVID sans aucune pénalité. La BCC a gelé les règles de classification des prêts pour permettre aux institutions financières de suspendre l'application des pénalités de retard de paiement des créances pendant la période de crise.

Le 24 mars 2020, la BCC a abaissé son taux d'intérêt de base de 9% à 7,5%, augmenté la liquidité dans le secteur financier et mis en place une facilité pour stimuler la croissance du crédit au secteur privé. La BCC a en outre encouragé la population congolaise à utiliser des méthodes de paiement électronique (M-Pesa, AirtelMoney, OrangeMoney, portefeuilles électroniques bancaires et de microfinance, etc.) pour réduire le risque de contamination dû à la manipulation des espèces, en réduisant les frais de transaction et en renforçant l'interopérabilité des agents de d'argent mobile.

De même, le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) a, le 21 mai, annoncé les mesures d'assouplissement des conditions et facilités à accorder les prêts pour soutenir les entreprises et atténuer les effets de la COVID-19 sur l'activité économique.

En outre, la RDC a reçu une aide supplémentaire et des engagements de dépenses d'un certain nombre de donateurs en réponse à la COVID-19. Les engagements susceptibles de bénéficier aux entreprises comprennent 47 millions de dollars de la Banque Mondiale pour le projet de préparation stratégique et d'intervention, 363 millions de dollars du FMI au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) pour aider à répondre aux besoins urgents de la balance des paiements et 20,2 millions de dollars pour le soulagement de la dette. Cependant, la majorité du soutien des donateurs est orienté vers les soins de santé et non vers le soutien aux entreprises.

Par ailleurs, le Président de la République a lancé, le 18 juin 2020, le Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la COVID-19 chiffré à près de 2,6 milliards de dollars, dont 18% proviendront de l'Etat, pour une durée de 9 mois.

PERSPECTIVES DE REPRISE ET POSITIONS MACROÉCONOMIQUES

Le comité de politique monétaire (CPM) a tenu sa dernière réunion le 10 juillet 2020 sous la présidence de M. Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, Gouverneur de la BCC. La déclaration du CPM note que la BCC a réduit ses prévisions de PIB pour 2020 de -1,9% à -2,4%. Cependant, l'Economist Intelligence Unit (EIU) s'attend à ce que la croissance rebondisse en 2021, à une moyenne de 3,4%, alors que le projet de cuivre Kamoa-Kakula (par Canada Ivanhoe Mines) commence sa production.

L'inflation mensuelle est passée de 2,3% en mai à 2,6% en juin et devrait désormais atteindre 11,6% d'ici décembre 2020, contre un objectif de politique monétaire de 7,0%.

Les opérations financières de l'Etat à la fin du mois de juin ont dégagé un déficit budgétaire de l'ordre de 115,3 milliards de CDF qui a été couvert par les émissions des Bons du Trésor et de l'appui financier du FMI.

La monnaie locale a continué à se déprécier face au dollar américain en pleine pandémie. A fin juin 2020, le cours indicatif s'est situé à 1 906,76 CDF le dollar américain et contre 1 977,50 CDF sur le marché parallèle, représentant respectivement un taux de dépréciation mensuelle de 4,45% et 2,34%. Quant aux réserves internationales de change, leur niveau a connu une baisse mensuelle de près de 44 millions de dollar pour se situer à 879,47 millions USD à la fin du mois de juin 2020.

